



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKET-BALL

LIGUE DE PICARDIE

COMITE DE BASKET-BALL DE LA SOMME

REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 19 JUIN 2018

Membres présents : Mmes BOYARD, BRICOUT, DAZIN, FOUILLAT, SOUDAIN et VASSEUR

M. DUFOSSE, LUPPI, PÉPIN et PLANCOT

Membres excusés : M. BAUDELET, BOSSU, BRUNET et JACQUES

Assiste à la réunion : M. HALEINE,

Présidence et Secrétariat Général :

Le président ouvre la séance à 19 heures et souhaite la bienvenue aux nouveaux élus.

Le président propose de reconduire les présidents de commission suivants dans leur fonctions :

- Commission sportive et jeunes : Sylvie BRICOUT
- Commission promotion et communication : Ingrid BOYARD
- Commission Départementale des Officiels : Jean-Christophe BRUNET.

La réunion des clubs de début de saison aura lieu le 21 septembre 2018 à 19 heures au C.D.O.S. à Amiens.

Le C.A. Péronne tiendra son assemblée générale le samedi 30 juin 2018. Benjamin PLANCOT étant indisponible Claude PÉPIN le représentera.

Trésorerie :

Les affiliations des clubs sont en cours.

La facturation des frais d'arbitrage de fin saison est expédiée aux associations.

Les amendes concernant la charte de l'entraîneur va être envoyée aux clubs concernés. Il en est de même pour les clubs absent à la fête du mini-basket.

Commission Statuts, Règlements Qualification et Discipline :

De nouveaux imprimés de mutation et licences T ont été mis en place par la F.F.B.B. Il sera encore possible d'écouler le stock des anciens imprimés.

Valérie SOUDAIN commente la dernière réunion juridique régionale du 9 juin 2018.

Les surclassements « région » seront gérés par la ligue des Hauts-de-France en commission, ce qui devrait entraîner des délais plus longs.

Commission Sportive et Jeunes :

Le point sur les futurs championnats est exposé par la présidente de la commission ainsi que les responsables de chaque championnat.

Les championnats de jeunes se dérouleront en plusieurs phases.

L'e-Marque sera obligatoire pour les compétitions suivantes : D.1M., D.1F., D.2M., U17M et U17F. Le non respect de cette règle entraînera un amende de 20€ et l'export en retard des feuilles de marque sera sanctionné d'une amende de 10€.

L'e-Marque sera en fonction pour tous les championnats pour la saison 2019-2020.

Commission Technique:

Le T.I.C. B1 s'est déroulé à Saint-Quentin le 16 juin 2018, les masculins ont enregistré 2 victoires et malheureusement les féminines 2 défaites.

Un point est fait sur l'organisation du Tournoi des Hauts-de-France des 3 au 5 janvier 2019.

Commission Promotion et Événements :

Les sites sociaux du comité publieront les annonces des clubs recherchant des entraîneurs mais aucune annonce concernant les joueurs ne paraîtra.

Le futur logo du comité sera choisi lors d'une prochaine réunion.

La séance est levée à 21 heures.

La prochaine réunion est fixée au 18 septembre 2018 à 19 heures.

Le Président

Le Secrétaire général

Benjamin PLANCOT

Claude PÉPIN